

Les habitudes de lecture des étudiants ivoiriens

Claudine Tahiri-Zagret

Volume 16, numéro 3, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900680ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900680ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tahiri-Zagret, C. (1990). Les habitudes de lecture des étudiants ivoiriens. *Revue des sciences de l'éducation*, 16(3), 460–469. <https://doi.org/10.7202/900680ar>

Les habitudes de lecture des étudiants ivoiriens

Claudine Tahiri-Zagret
Université d'Abidjan
Côte-d'Ivoire

«Chez nous le livre est absent... Il est absent de nos intentions, il est absent de nos conversations... Il est absent de nos foyers.» Telles sont les paroles d'un Ivoirien interrogé sur le livre, en 1974, par Fato Amao; telle est la citation reprise en 1987 par Traore Série, 13 ans après, lors d'une communication au Séminaire national pour le développement de l'édition, de la promotion du livre et de la lecture en Côte-d'Ivoire tenu en octobre 1987, celle-ci estimant que cette constatation est toujours d'actualité.

Comment expliquer cette situation? Les obstacles fondamentaux à la lecture et par voie de conséquence à la diffusion du livre sont de plusieurs ordres: d'ordre social, d'ordre économique, d'ordre politique et d'ordre culturel, ces quatre obstacles interférant souvent entre eux.

Causes socioculturelles

Parmi les principaux obstacles socioculturels, on peut en retenir quatre fondamentaux: le poids de la tradition orale, l'analphabétisme, la non-habitude de lire et la perception de la lecture.

Le poids de la tradition orale

Malgré l'évolution de la société qui a accaparé tous les moyens modernes que sont les médias, l'audio-visuel et l'informatique, et quoi qu'en disent certains intellectuels, la littérature orale pèse encore sur la société africaine où elle est omniprésente, forte, puissante même.

Comment un homme de culture négro-africaine peut-il méconnaître [...] non seulement le prodigieux essor de notre littérature orale dans les

temps les plus anciens et même aujourd'hui [...] mais [aussi] cet extraordinaire dynamisme grâce auquel elle a si fortement influencé la pensée de nos peuples, tracé au chalumeau les contours idéologiques de notre civilisation et permis à la nation nègre de se survivre à elle-même au plus fort des tempêtes dont jamais l'Histoire ne nous a dispensés... (Hie Nea, J., *Revue de l'ILENA*, no 1, 1977).

La tradition orale se trouve dans certaines formes d'art et de littérature orale purement africaines comme la griotique¹ de Niangoran Porquet, la drummologie² de Niangoran Bouah et toutes les formes de contes, légendes et proverbes largement diffusées par la radio et la télévision. La tradition orale se retrouve aussi dans le domaine populaire: Kouame (La rumeurologie ou l'apologie du divertissement, *Fraternité matin*, no 7, 1988) a parlé de «rumeurologie», tant la rumeur publique, la «radio-trottoir», appelée dans notre ville «Radio-Treichville³», constituée de bruits plus ou moins fondés, de ragots, de commérages de bas étage, est institutionnalisée de manière vivace aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, où ces rumeurs sont colportées à une vitesse défiant celle des médias.

L'analphabétisme

Sur l'ensemble de la population de la Côte-d'Ivoire (environ huit millions d'habitants selon le dernier recensement de 1982), 40 % de la population ne savent ni lire ni écrire. La proportion d'analphabètes dans le milieu rural est nettement plus prononcée que dans le milieu urbain (respectivement 75 % et 50 %), enfin les femmes analphabètes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les hommes. La scolarisation étant obligatoire et la population étant jeune (51 % de moins de 21 ans), on considère que 70 % de celle-ci est touchée par la scolarisation. Mais la non-pratique de la lecture après l'école entraîne le désapprentissage de celle-ci.

De jeunes adultes sont donc au stade du déchiffrement de la lecture, ce qui dans l'actuel contexte social ivoirien ne les handicape pas autant que dans un milieu occidental, car il y a de multiples autres canaux de communication palliant l'illétrisme (Benichou, J.-P., *Les obstacles à la lecture en Côte-d'Ivoire*, Rapport de l'Unesco, Abidjan, 1982).

La non-habitude de lire

L'habitude de lire s'acquiert dès le plus jeune âge, période de l'enfance où s'impriment des attitudes fondamentales. Elle se développe aussi bien dans le milieu scolaire que dans le milieu familial, par la manipulation du livre, son déchiffrement, l'observation des caractères, des illustrations, etc. Le livre a alors un rôle récréatif et instructif.

La réalité ivoirienne est différente. L'enfant entre tardivement en contact avec le livre (au plus à six ou sept ans, sinon huit ans), lors de son entrée à l'école primaire. Le livre est aussitôt un instrument de travail, obligatoire, contraignant, objet d'évaluation, de censure et néanmoins nécessaire pour acquérir le diplôme: le «papier» selon l'expression ivoirienne.

Ce sentiment envers le livre comme objet utilitaire pour la promotion scolaire et sociale persistera durant toute la scolarité et se retrouvera même chez les étudiants à l'université. La directrice de la bibliothèque universitaire à l'Université nationale de Côte-d'Ivoire écrivait récemment: «Les étudiants ne lisent pas; s'ils lisent ce n'est pas par plaisir mais par obligation... Il a été ouvert à la bibliothèque une section de culture générale, mais elle n'a aucun succès (Ngoran, F., *L'attitude des étudiants face au livre à la bibliothèque universitaire*, Assemblée, no G, 1988).

De surcroît, le milieu familial ne donne pas l'exemple, n'incite pas à la lecture parce qu'à la maison on ne lit pas, ou pis, on n'a pas de livres puisque beaucoup de parents sont analphabètes. La mère est plus souvent analphabète que le père. Or, dans l'éducation traditionnelle, c'est la mère qui s'occupe de l'enfant jusqu'à l'âge de six ou sept ans. De plus, pendant cette période, la mère, le groupe familial et la société inculquent à l'enfant des valeurs, des notions et des attitudes sociales qui seront en contradiction avec ce que les livres de l'école lui enseigneront.

Des contradictions fondamentales vont ainsi tirailler l'enfant dès son jeune âge:

- soumission aux aînés / éveil, esprit critique;
- reproduction fidèle d'un modèle social / créativité;
- absence de questions / curiosité;
- notions sur l'environnement / réalités et faits scientifiques.

Ces contradictions sont plus criantes dans le milieu rural que dans le milieu urbain, où l'enfant est souvent délaissé, abandonné à lui-même par suite des contraintes sociales des parents, et où par conséquent il reste plus ignorant des us et coutumes de son ethnique.

Enfin et surtout, il y a l'épineux problème de la langue. L'enfant qui entre à l'école est brusquement immergé dans un monde où, outre ces contradictions auxquelles il doit faire face, il doit écouter et s'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne: le français. La méconnaissance de cette langue et sa non-maîtrise peuvent être un facteur important de blocage à l'égard de la lecture, que l'enfant traînera tout au long de sa vie scolaire. Une fois sorti de l'école, il se détournera du livre.

Les maîtres eux-mêmes au niveau de l'enseignement primaire ne sont pas toujours d'excellents lecteurs, et dans leur formation pédagogique ils n'étaient pas jusqu'à ces dernières années initiés aux techniques d'incitation à la lecture chez les jeunes.

Chez les étudiants, on retrouve des difficultés de lecture. Pour s'en rendre compte, il suffit de leur demander de lire à haute voix un article sur le cours, et d'en faire le résumé. On constate alors qu'ils ont du mal à lire et à lire vite. Leur manque de technique pour la prise de notes au cours et le fait d'apprendre «par coeur» des cours de niveau universitaire renforcent l'idée de la non-maîtrise de l'écrit et de la lecture (Tahiri-Zagret, C., *La prise de notes de cours*, *Normalien*, Série A, no 1, 1987).

En dehors de ces difficultés techniques pour la lecture, il y a un problème culturel engendré par la non-habitude de lire qui détermine une attitude inquiétante chez nos étudiants. Un enseignant déclarait (Tahiri-Zagret, 1987, p. 46):

Vous enseignez et il n'y a pas de désir de transformation de la part des gens à qui vous enseignez mais ils se limitent strictement aux contenus du cours... Il n'y a pas de besoin affectif finalement; ils veulent avoir le diplôme, ce qui montre qu'ils ont une conception utilitaire du savoir, qu'ils ne jouissent pas du savoir d'apprendre.

Un enseignant à la Faculté des sciences économiques, affirmait: «Tant qu'on n'oblige pas l'enfant ou le jeune homme à lire obligatoirement, il ne le fera pas...» (Tahiri-Zagret, C., 1987, p. 46).

L'attitude pour lire

La lecture implique une attitude solitaire, calme et un esprit critique. Cette attitude solitaire est inhabituelle, voire mal appréciée dans une société où la communication est plus orale qu'écrite, où le fait de s'isoler est plutôt considéré comme un acte asocial dans un milieu communautaire convivial où le degré d'intégration et de socialisation est important, enfin où le calme est attribué à un comportement mimétique du «Blanc», mais non spontané chez l'Africain.

Lors d'une enquête que nous avons menée sur l'intérêt des étudiants pour la bibliothèque, nous avons relevé des réponses comme: «Je n'aime pas l'ambiance des bibliothèques, c'est trop calme, on ne peut pas parler, etc.» (Tahiri-Zagret, C., *De nos syllabus et de nos étudiants: une enquête à l'Université nationale de Côte-d'Ivoire*, Communication au colloque de l'AIPU, Montréal, mai 1988).

Enfin la lecture entraîne le développement de l'esprit critique. Or, cette attitude est considérée comme non conformiste, voire dangereuse à l'égard des valeurs du groupe, qui doivent dominer les valeurs personnelles, individuelles.

À l'inverse, le développement de l'audio-visuel, même dans le milieu scolaire, favorise une éducation standard par un programme, un texte, un modèle culturel imposés à tous et où le visuel l'emporte sur le contenu cognitif. «L'ère de l'audio-visuel [...] enseigne souvent la facilité et la médiocrité [tandis que] le livre donne à l'enfant le goût de l'effort» (De Cavally, citée par R. Traore Série, Entretien avec Jeanne De Cavally, *Notre librairie*, Littérature de Côte-d'Ivoire, 2: Écrire aujourd'hui, no 87, 1987).

Avec le programme scolaire télévisuel tout s'est passé de plus comme si l'État voulait limiter le potentiel créatif des enfants et imposer un modèle de société dit «moderne», censé enjamber les étapes de l'évolution de la société, tout au moins l'inverser radicalement, en faisant table rase de tous les acquis explicites et implicites de la civilisation africaine.

Bien que la lecture soit en rupture avec les habitudes socioculturelles de la société, elle est néanmoins perçue positivement dans la société ivoirienne,

car elle est le signe de la réussite individuelle (école) et sociale (avoir un diplôme, donc une fonction — ce qui est en train de changer).

Les causes sociopolitiques

Dans les causes socioculturelles, nous avons été amenée à souligner le rôle primordial d'une option gouvernementale en matière d'éducation. Dans l'enseignement primaire, la primauté a été donnée de 1968 à 1982 à l'enseignement audio-visuel et, depuis 1986, il est de plus en plus question de mettre l'informatique au service de l'éducation, ce qui explique que peu de structures aient été mises en place pour promouvoir le livre.

Primauté de l'audio-visuel et de l'informatique

Le gouvernement ivoirien a opté pour les médias audio-visuels et plus particulièrement pour la télévision. C'est en Côte-d'Ivoire que fut menée de 1968 à 1982 l'expérience de l'enseignement télévisuel.

Rappelons que dans le cadre de sa politique de scolarisation totale, la Côte-d'Ivoire, sur les recommandations de l'UNESCO, opta pour l'utilisation de la télévision éducative. Le premier objectif visé était, tout en réduisant le coût de la scolarisation par rapport aux moyens traditionnels, de scolariser totalement les enfants de 6 à 11 ans. Le deuxième objectif de cette scolarisation était de toucher les adultes par l'enseignement extrascolaire grâce à des émissions télévisuelles afin d'effacer les disparités régionales et notamment celles qui existent entre les villes et les campagnes.

Depuis 1986, le nouveau mot d'ordre du parti politique en matière d'éducation et de scolarisation est «INFORMATISATION». L'utilisation de l'informatique est envisagée:

- comme un outil de culture pour la formation générale du citoyen;
- comme matière d'enseignement à introduire à tous les niveaux d'enseignement;
- comme outil de gestion dans le système éducatif;
- comme outil pédagogique pour assister les enseignants de tous les niveaux.

Il y a donc une option politique fondamentale pour ces médias autres que les supports classiques de l'écrit, quoique leur utilisation n'implique pas obligatoirement que l'écrit et la lecture soient chassés des programmes. La meilleure preuve en est que, après l'expérience de l'audio-visuel et ayant constaté — comme nous l'avons souligné précédemment — que les maîtres de l'enseignement primaire n'étaient pas formés pour encourager les élèves à la lecture, on a inséré (Conférence pédagogique de l'enseignement primaire, *La lecture à l'école primaire*, Document de travail du ministère de l'Enseignement primaire, Abidjan, 1986) dans les objectifs de la lecture à l'école primaire «susciter le besoin de lire»:

- en créant une bibliothèque de classe;
- en aménageant un temps libre pour la lecture;
- en pratiquant des techniques d'émulation par l'inventaire des ouvrages et des textes lus en fin de semaine;
- en pratiquant des jeux de lecture (à voix haute et/ou en lecture silencieuse).

Absence de structures de promotion du livre

Pour encourager la lecture et promouvoir le livre, il faudrait des structures comme des bibliothèques scolaires et municipales, des bibliothèques d'entreprises, des biblio-bus, des librairies, des cercles de lecture, etc.

Au niveau universitaire, qui est notre principal centre d'intérêt, on note qu'il n'y a pas de librairies universitaires sur le campus ni de maisons d'éditions comme des presses universitaires, malgré des efforts exceptionnels qui ont vu la mise sur pied d'un embryon avec le Service des publications et le Centre de reprographie de l'enseignement supérieur.

En ville, il y a quatre grandes librairies qui vendent des livres de niveau universitaire, dont la liste a été fournie par les enseignants. Donc les nouveautés, les livres paradisciplinaires n'existent même pas sur le marché.

Par contre, l'Université dispose d'une bibliothèque universitaire créée en 1960. Elle regroupe toute la documentation sur l'ensemble des disciplines de toutes les facultés.

Puis des bibliothèques se sont montées par faculté ou institut pour les raisons suivantes:

- le manque de place à la bibliothèque centrale;
- le besoin d'avoir dans chaque faculté ou institut une bibliothèque sur place pour la documentation;
- l'ouverture de budgets propres à ces structures pour acquérir des ouvrages et des revues hautement spécialisés.

Ainsi cinq bibliothèques facultaires (sur 18 instituts et centres de recherche) ont été instituées.

Les personnes fréquentant la bibliothèque centrale sont presque uniquement des étudiants (94,2 %) et des enseignants-chercheurs (5,3 %); bien qu'il y ait la possibilité pour des personnes extérieures à l'Université de s'y inscrire pour la modique somme de 1 000 francs CFA, elles ne représentent que 0,5 % des inscrits. En fait, seulement 43,8 % des étudiants de l'Université sont inscrits à la bibliothèque centrale et parmi les inscrits, combien durant tout leur cursus universitaire y ont mis les pieds? S'ils y sont venus, c'était dans le but d'avoir une table, de la lumière et un coin climatisé, mais pas dans le but de consulter des livres (entrées: moyenne par jour, 450; prêts: 46).

Cette bibliothèque, située au centre du campus, est un local pouvant héberger 450 étudiants, ce qui est nettement insuffisant par rapport au nombre d'inscrits, soit 15 000 étudiants (à la rentrée 1988-1989).

Les ressources de la bibliothèque centrale ont une double origine: d'une part elle reçoit un budget de fonctionnement du Gouvernement ivoirien par l'intermédiaire du service du rectorat, et, d'autre part, elle reçoit une subvention de la part du ministère français de la Coopération. Le budget alloué par la Côte-d'Ivoire n'atteint pas 2,5 % du budget total de l'Université alors qu'il est reconnu qu'une bibliothèque universitaire doit percevoir, pour un fonctionnement normal, 6 % du budget de l'université qu'elle dessert.

Le manque de ressources de la bibliothèque pour rémunérer du personnel, qui assurerait des permanences ou deux équipes de roulement, fait que celle-ci ferme le soir à partir de 20h. Le manque de ressources explique aussi que la bibliothèque ait des difficultés à assurer le renouvellement des abonnements aux revues et aux périodiques, et à acheter ne serait-ce que les livres en remplacement de ceux qui ont été perdus, volés ou détériorés. Les crédits ne suffisent donc pas pour une politique ouverte de nouvelles acquisitions.

Actuellement la bibliothèque renferme 83 000 livres, possède 1 625 titres de périodiques, dont 830 sont encore publiés, et 382 bibliographies.

Quelle politique pour le ministère de la Culture?

Ce manque d'intérêt et de structures pour valoriser le livre en tant qu'instrument de formation, de divertissement et d'ouverture sur son milieu et les autres sociétés, a été ressenti de manière aiguë par le ministère de la Culture dont les objectifs se sont précisés au dernier Séminaire sur le livre qu'il a organisé en octobre 1987 à la Bibliothèque nationale, et dont les principaux objectifs peuvent être résumés comme suit:

- donner la priorité à la littérature enfantine;
- élargir le marché de l'édition;
- encourager la création littéraire par des auteurs africains;
- créer des collections (littéraire et historique) pour le grand public.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement s'appuie sur deux maisons d'éditions locales, les Nouvelles Éditions africaines et le Centre d'édition et de diffusion africaines, qui rencontrent des obstacles d'ordre socio-économique.

Causes socio-économiques

Parmi les causes socio-économiques, trois nous paraissent déterminantes. Il s'agit de la faiblesse du pouvoir d'achat de la population cible, des charges économiques sur tout ce qui touche à l'édition, et enfin du manque de réseaux de diffusion.

La faiblesse du pouvoir d'achat

En Côte-d'Ivoire, le prix d'un livre de littérature générale édité sur place varie entre 800 et 2 000 francs CFA. Lorsqu'il s'agit d'un ouvrage importé, compte tenu des frais de transport, le prix peut atteindre 3 000 et 4 000 francs CFA [...] Or, plusieurs enquêtes organisées par différents organismes ont fixé le prix idéal du livre en Afrique à 200 francs CFA, le maximum étant de 800 francs CFA. Au-delà de cette limite, tout achat devient impossible pour la majorité des gens (Traore Série, R., *La littérature d'enfance et de jeunesse en Afrique*, Abidjan: CERAV, 1987).

Le Salaire Minimum Inter-Garanti (SMIG) en Côte-d'Ivoire est de 33 000 francs CFA, soit environ 120,00\$ (canadiens). Il apparaît que les livres sont beaucoup trop chers pour les revenus faibles et moyens. À chaque rentrée scolaire, les parents d'élèves contractent des dettes, prennent des «crédits scolaires» auprès des banques et du Groupement à vocation coopérative de leur région. L'achat du livre pour le plaisir de lire est difficile à concevoir, alors que ceux de nature scolaire et obligatoire s'obtiennent au prix de tant de sacrifices!

Mais il faut reconnaître que parmi les étudiants, qui jusqu'en 1984 étaient tous systématiquement boursiers (40 000 francs CFA/mois comprenant 7 000 francs de loyer pour la chambre individuelle en cité et 200 francs pour le ticket de restaurant universitaire), la plupart ne sont pas disposés à dépenser quelque argent de leur bourse pour acquérir des livres. Même les cours photocopiés des enseignants, qui sont à des prix modiques (1 000 à 2 000 francs pour un cours d'une année scolaire) ne sont pas achetés par tous les étudiants; ils réclament même des crédits pour payer cette somme! Par contre, ces mêmes étudiants n'hésitent pas à fréquenter des salles de bal, à aller aux matchs de football (Gueye, S., *Qui dit quoi en Côte-d'Ivoire? Notre librairie*, Littérature de Côte-d'Ivoire, 2: Écrire aujourd'hui, no 87, 1987) et à acheter du matériel audio-visuel sophistiqué et coûteux pour leurs loisirs.

Loucou note (en 1984; relaté dans la revue *Le Koré*, no spécial, Les journées de l'édition savante, Abidjan, 1987, p. 129) ce fait paradoxal: alors qu'il y a 15 000 étudiants inscrits au sein de l'Université et qu'il y a 800 enseignants, aucune série d'Annales n'est vendue à 500 exemplaires! Elles sont vendues au service des publications à raison de 1 000 à 5 000 francs l'unité suivant l'importance et la série.

Cette attitude reflète une mentalité qui est un bon indicateur de la place et de l'intérêt que les étudiants comme les enseignants accordent aux livres.

Des spécialistes de la lecture et du livre ont confirmé que le non-achat des livres par la société en général n'est pas tant un fait socio-économique, comme on l'a souvent évoqué (pouvoir d'achat), quoiqu'il ne soit pas exclu, mais un fait socioculturel (Gueye, *Ibid*, 1987).

Charges économiques sur tout ce qui touche à l'édition

Le développement de l'édition en Afrique date de 1970, Année internationale du livre qui a été à l'origine de la création des Nouvelles Éditions africaines (NÉA).

Deux sociétés locales existent dont la bonne santé financière passe par l'édition du manuel scolaire. Le Centre d'édition et de diffusion africaines (CÉDA), créé en 1961, est une société anonyme mixte, où 60 % des capitaux sont détenus par le Gouvernement ivoirien et 40 % par le groupe Hatier. Jusqu'en 1974, le Centre était surtout un éditeur scolaire. Depuis cette date, il s'ouvre à la production de livres de littérature générale avec de nombreuses collections dont une collection internationale: «Monde noir poche».

Les Nouvelles Éditions africaines ont été créées en 1972 par la Côte-d'Ivoire, le Sénégal et des maisons d'éditions françaises comme Colin, Nathan, Le Seuil, Édicef et Présence africaine auxquels s'est joint en 1978, le Togo. Elles bénéficient ponctuellement de subventions de l'Agence de coopération culturelle et technique et du Fonds d'aide et de coopération. À l'inverse du Centre, les Nouvelles Éditions africaines ont commencé par éditer des livres de littérature générale, puis en 1977 se sont lancées dans les manuels scolaires, ce qui est plus rentable.

Pour les ouvrages scientifiques et les essais de recherche, le prix du livre oscille entre 1 500 francs et 7 500 francs; le tirage ne peut excéder 2 000 exemplaires alors que la rentabilité exigerait un tirage de 5 000. Même en littérature ethnologique, le livre *Les Anyi-Ndenye*, de Claude Perrot (1982), a été tiré à 1 000 exemplaires pour un prix de revient de neuf millions de francs CFA; il est vendu en librairie au prix de 9 800 francs CFA; on a vendu 145 exemplaires en 1983 et 110 exemplaires en 1984.

Ces chiffres montrent à la fois le faible pouvoir d'achat, le manque de diffusion et les prix de revient élevés des ouvrages édités en Côte-d'Ivoire. Tous ces problèmes sont intimement liés.

Un éditeur demandant un crédit bancaire en Côte-d'Ivoire a un découvert bancaire au taux de 17 % et il est soumis à la Taxe de prestations de services (TPS). Les agios s'élèvent à 20 %. L'encre et le papier sont taxés à l'importation de 50 à 75 %. L'impôt sur les bénéfices est de 50 % (*in Le Koré*, no cité, 1987)!

On ne peut parler dans cette situation de dispositions économiques de l'État à l'égard de l'édition nationale, ni d'encouragement des auteurs nationaux à produire.

Le directeur du Centre d'édition et de diffusion africaines, en 1984, aux journées de «L'édition savante» organisées par le Département de philosophie de l'Université d'Abidjan déclarait:

À l'heure actuelle au moins 75 % de nos livres sont fabriqués hors de Côte-d'Ivoire [...]. Un livre fabriqué en France subit la hausse du prix du papier mais le livre entre exonéré de toute taxe en Côte-d'Ivoire [...]. On pourrait fabriquer ces livres ici [...]. On a confié le dossier au ministère de l'Économie et des Finances pour voir l'opportunité de la détaxe du papier, de l'encre, etc. (*Le Koré*, no cité, 1987)

En octobre 1987, au Séminaire sur le livre et la lecture, organisé par le ministère de la Culture, on retrouve dans les conclusions les mêmes propositions...

Manque de réseaux de diffusion

La diffusion du livre est le point le plus faible de l'édition en Côte-d'Ivoire comme dans toute l'Afrique francophone. Les maisons d'éditions sont en rapport avec les grandes librairies locales d'Abidjan et de l'intérieur, mais la promotion du livre par des dédicaces, des vitrines réservées aux nouveautés ou à un thème, des affiches, des expositions, des ventes promotionnelles qui correspondraient à la promotion faite par des médias comme la radio, la télévision, la presse locale, sont des faits encore trop rares. Si bien que non seulement le livre se vend mal, mais on peut de surcroît se trouver dans la situation paradoxale où le libraire n'est pas en mesure de satisfaire la demande alors que les livres sont en stock chez l'éditeur!

Il n'y a qu'une seule maison de diffusion en Côte-d'Ivoire: Édipresse créée en 1978-1979. Cette société a 50 % de capitaux étrangers détenus par la Nouvelle Messagerie de la presse parisienne (France). Édipresse a 1 250 points de vente répartis sur tout le territoire de la Côte-d'Ivoire, qui sont desservis par voie aérienne et routière. Il y a quelques distributions dans les pays voisins: Burkina Faso, Sénégal, Togo, Guinée et Bénin. Édipresse diffuse 1 200 titres qui sont presque exclusivement des quotidiens et des magazines. Elle diffuse aussi quelques best-sellers et des livres pour l'enseignement secondaire.

Pour assurer la diffusion d'un magazine ou d'une revue à tirage moyen (1 500 exemplaires), il est prélevé de 35 à 45 % du prix de vente par la société de distribution. Quand on ajoute ces frais à ceux déjà énoncés, les difficultés de l'édition et de la diffusion en Côte-d'Ivoire apparaissent clairement.

Les obstacles à la lecture, et par voie de conséquence à l'accès au livre, à son édition et à sa diffusion, sont en Côte-d'Ivoire de multiples ordres, mais surtout d'ordre sociopolitique dans le domaine des dispositions économiques et éducationnelles. S'il y avait une volonté de prendre des mesures économiques (transport, douane, prêt, taxes, prix des fournitures, etc.) pour favoriser l'impression, le livre serait produit à bon marché; si dans l'enseignement préscolaire et primaire les maîtres sont préparés à sensibiliser l'enfant au livre et à le familiariser, le livre sera lu. La Côte-d'Ivoire pourra prétendre alors à l'information, droit de tout peuple (Déclaration des droits de l'homme, UNESCO, 1948).

NOTES

1. Griotique: art dramatique moderne inspiré de l'art du griot traditionnel.
2. Drummologie: art et science du langage tambouriné.
3. Radio-Treichville: du nom d'un quartier très populaire de la ville d'Abidjan, dense en population et à grandes activités diurnes et nocturnes.